



L'action de l'UNESCO en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation

Points majeurs de l'année 2020

L'UNESCO : chef de file pour l'éducation

L'éducation est la priorité absolue de l'UNESCO car c'est un droit humain fondamental qui constitue la pierre angulaire de la paix et du développement durable. L'UNESCO est l'agence des Nations Unies spécialisée pour l'éducation. Elle assure un rôle moteur aux niveaux mondial et régional pour renforcer le développement, la résilience et la capacité des systèmes nationaux d'éducation au service de tous les apprenants. L'UNESCO dirige également les efforts pour répondre aux défis mondiaux actuels par le biais de l'apprentissage transformateur, en mettant particulièrement l'accent dans toutes ses actions sur l'égalité des genres et l'Afrique.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'agenda mondial Éducation 2030

En tant qu'institution des Nations Unies spécialisée pour l'éducation, l'UNESCO est chargée de diriger et de coordonner l'agenda Éducation 2030, qui fait partie d'un mouvement mondial visant à éradiquer la pauvreté, d'ici à 2030, à travers 17 Objectifs de développement durable. Essentielle pour atteindre chacun de ces objectifs, l'éducation est au cœur de l'Objectif 4 qui vise à « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* ». Le Cadre d'action Éducation 2030 définit des orientations pour la mise en œuvre de cet objectif et de ces engagements ambitieux.



Publié en 2022 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2022



Document publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu du présent document acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr).

Titre original : UNESCO's efforts to achieve gender equality in and through education: 2020 Highlights

Publié en 2022 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cet document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation.

Crédits de couverture : © UNESCO/Remmy Mukonka

Mise en page : Claudia Tortello

Impression dans les ateliers de l'UNESCO

Imprimé en France

Ce rapport présente les points majeurs de l'action menée en 2020 par l'UNESCO pour faire progresser l'égalité des genres dans et par l'éducation. Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le soutien de nos partenaires, notamment des gouvernements, des organisations de la société civile et du secteur privé. L'occasion nous est donnée, à travers ce rapport, de les remercier chaleureusement pour leur appui à la réalisation du droit à l'éducation pour tous et de l'égalité des genres dans et par l'éducation.

Contexte stratégique

Si les inégalités d'accès à l'éducation entre les genres ont fortement diminué au cours des 25 dernières années, les filles restent confrontées aux pires formes d'exclusion, tandis que la désaffection des garçons pour les études devient préoccupante.

S'inscrivant dans le prolongement du *Rapport mondial de suivi sur l'éducation*, le *Rapport sur l'égalité des genres 2020* indique que **l'accès des filles à l'éducation s'est considérablement amélioré au cours des 25 dernières années, comblant un retard mondial dans les taux de scolarisation**. Durant cette période, le pourcentage de pays ayant atteint la parité entre les sexes dans l'éducation a augmenté, passant de 56 % à 65 % dans le primaire, de 45 % à 51 % dans le premier cycle du secondaire et de 13 % à 24 % dans le second cycle du secondaire. Depuis 1995, 180 millions de filles supplémentaires se sont inscrites dans l'enseignement primaire et secondaire. La participation des femmes à l'enseignement supérieur a triplé. En 2018, le nombre d'hommes inscrits dans l'enseignement supérieur a baissé dans 74 % des pays disposant de données.

Les filles ont rattrapé ou dépassé les garçons en lecture et en mathématiques. Néanmoins, le numérique crée de nouveaux écarts entre les sexes, et les femmes forment toujours la majeure partie des adultes analphabètes. Dans plus de la moitié des 38 pays et territoires ayant participé à l'enquête PISA (Programme international pour le suivi des acquis des élèves) en 2000 et en 2018, les filles ont augmenté leur avance sur les garçons. En mathématiques, les filles obtiennent des résultats équivalents aux garçons dans plus de la moitié des pays, et elles font mieux dans un quart des pays. Toutefois, dans maints pays, les femmes ont 25 % de chances en moins que les hommes de savoir utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour des besoins simples, et, plus la tâche est complexe, plus les disparités entre les sexes sont marquées. Si la proportion de femmes parmi les jeunes analphabètes a reculé, elle s'établit à 63 % parmi les adultes analphabètes.

En dépit des progrès, les filles sont toujours confrontées aux pires formes d'exclusion. Parmi les enfants en âge d'aller à l'école primaire qui ne fréquenteront peut-être jamais l'école, les trois quarts sont des filles. L'exclusion est exacerbée en cas d'interaction du genre avec d'autres facteurs de désavantage. À titre d'exemple, dans au moins 20 pays, quasiment aucune jeune femme rurale pauvre n'achève le second cycle de l'enseignement secondaire. Certaines matières restent dominées par les hommes, notamment dans les domaines de l'ingénierie, de la fabrication, de la construction et des TIC. Au niveau mondial, la proportion

d'étudiantes dans ces filières de l'enseignement supérieur est inférieure à 25 % dans plus des deux tiers des pays, de sorte que les choix de carrière des filles et des femmes sont sévèrement restreints.

Une année marquée par la pandémie de COVID-19

En 2020 dans le monde, la plupart des gouvernements ont fermé temporairement les établissements d'enseignement pour tenter de contenir la propagation de la pandémie de COVID 19. Au plus fort de cette crise en 2020, ce sont plus de 1,6 milliard d'élèves, soit plus de 90 % de la population apprenante mondiale, du préprimaire jusqu'au supérieur, qui ont été touchés par la fermeture d'établissements scolaires.

Ce bouleversement sans précédent de l'éducation a eu des effets à la fois immédiats et à plus long terme sur l'éducation et l'égalité des genres, en particulier sur les populations les plus marginalisées. Il est probable que, par suite des fermetures d'établissements scolaires, les filles et les femmes seront plus souvent contraintes d'accomplir des tâches familiales non rémunérées, réduisant ainsi les possibilités d'apprentissage des filles et leur temps disponible pour étudier à la maison. Pour un grand nombre de jeunes adolescentes, l'absence de lieu sûr comme l'école peut accroître le risque de violence fondée sur le genre, de mariage précoce ou forcé, de grossesses non désirées, ou d'exploitation et d'abus sexuels. Cette crise a également accentué la désaffection des garçons pour l'école au profit d'activités rémunératrices pour lesquelles ils sont de plus en plus sollicités, en particulier dans les milieux plus pauvres.

Au regard de ces défis, l'action de l'UNESCO en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation est plus pertinente que jamais.

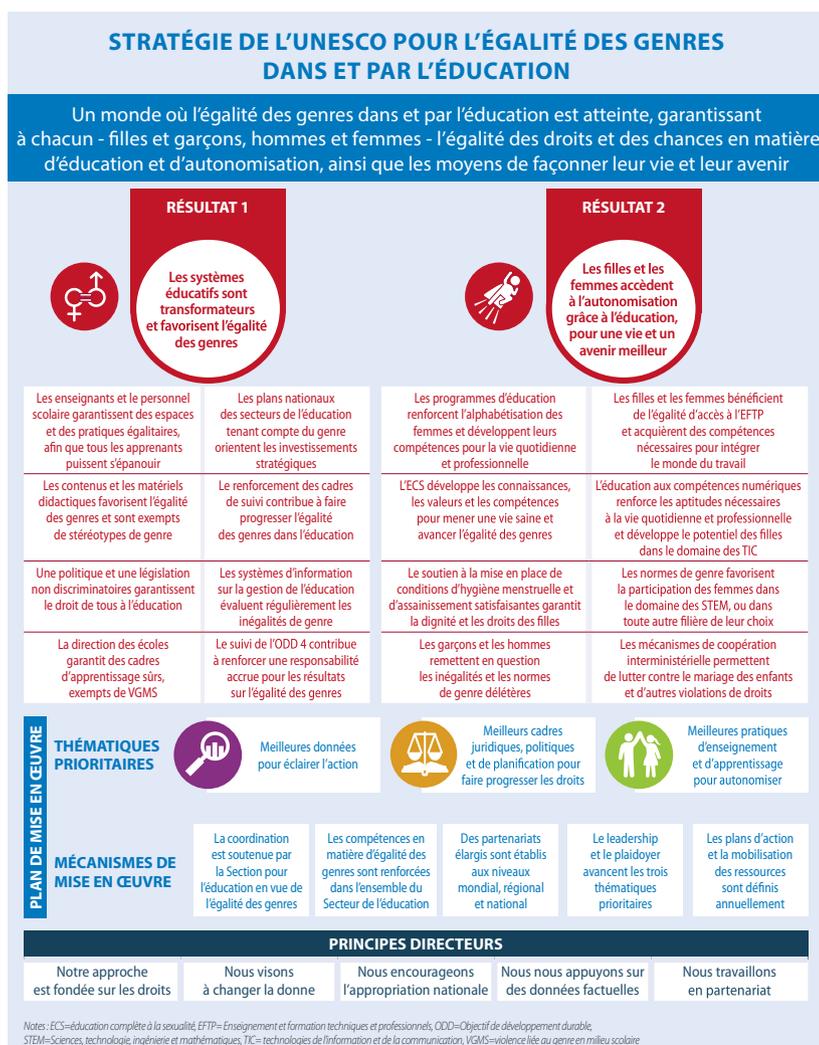


Approche stratégique de l'UNESCO

L'action menée par l'UNESCO dans le domaine de l'éducation et du genre est ancrée dans la *stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025*. Cette stratégie vise à orienter les programmes et les activités de l'UNESCO vers « un monde où l'égalité des genres dans et par l'éducation est atteinte, garantissant à chacun – filles et garçons, hommes et femmes – l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation et d'autonomisation, ainsi que les moyens de façonner leur vie et leur avenir ». Elle aborde le processus éducatif dans son ensemble, à tous les niveaux d'enseignement et selon toutes les modalités de prestation, afin d'assurer l'égalité en matière d'accès à l'éducation. Ceci inclut la représentation égale des garçons et des filles, des hommes et des femmes à tous les niveaux et dans les différents domaines de l'enseignement, d'expérience d'apprentissage, grâce à des

contenus, processus et environnements d'enseignement et d'apprentissage qui changent la donne en matière d'égalité des genres et à des politiques, des plans et des ressources favorisant l'égalité, de résultats de l'apprentissage, tenant compte notamment des bienfaits de l'éducation qui se traduisent par des progrès plus larges au niveau sociétal, tels que la participation à la vie publique et à la prise de décisions politiques, l'accès à un travail et à des revenus décents et l'autonomie. Encadrée par une vaste théorie du changement (voir **figure 1**), cette stratégie repose aussi sur l'initiative *Son éducation, notre avenir*, lancée en parallèle afin de mobiliser les engagements politiques et financiers et de faciliter la coopération et l'action conjointe en faveur de l'éducation des filles et des femmes.

Figure 1: Théorie du changement



Encadré 1 : renforcer les capacités de l'UNESCO en vue d'intégrer la dimension du genre dans les programmes d'enseignement

L'UNESCO a poursuivi ses efforts pour intégrer l'égalité des genres dans son cycle de programmes d'éducation en 2020. Une analyse des questions de genre dans plus de 400 plans de travail du Secteur de l'éducation a notamment été réalisée, complétée par des orientations relatives à l'intégration de la dimension du genre dans tous les domaines thématiques de son action. Un projet de guide contenant des outils opérationnels destinés à promouvoir l'égalité des genres dans et par l'éducation a été mis au point pour l'ensemble du personnel éducatif. Ce guide vise à renforcer les capacités du personnel en vue d'améliorer la conception et le suivi de projets, de même que l'établissement de rapports en la matière, allant ainsi dans le sens de la recommandation de l'évaluation de la priorité globale *Égalité des genres de l'UNESCO menée en 2020 par l'IOS*. Sa publication interviendra en 2022 de façon à servir de base pour le prochain cycle de programmes.



L'UNESCO met également à profit les partenariats pour mener son action. Créée par l'UNESCO au début de la pandémie de COVID-19, en mars 2020, la *Coalition mondiale pour l'éducation* est un partenariat international multisectoriel qui a pour objet de garantir la continuité pédagogique. Pour comprendre et aider les pays à aborder les dimensions sexospécifiques des fermetures d'écoles, l'UNESCO a mis en place un *Programme phare pour le genre* au sein de cette Coalition. En 2020, ce programme phare a offert une plateforme collaborative à plus d'une cinquantaine de membres et de sympathisants provenant du secteur privé, de la société civile, de partenaires du développement et d'organisations internationales. L'UNESCO a aussi utilisé le mécanisme de coopération de l'ODD 4 dans le cadre de son action. La Réunion mondiale sur l'éducation 2020 organisée sous l'égide de l'UNESCO a fait de l'équité, de l'inclusion et de l'égalité des genres un thème prioritaire transversal de sa *Déclaration de la Réunion mondiale sur l'éducation 2020*, dans laquelle sont énoncés des engagements à agir d'ici à la fin de l'année 2021. Par ailleurs, un groupe de travail sur l'inclusion et l'éducation a été formé au sein du Comité directeur ODD – Éducation 2030 qui est accueilli dans les locaux de l'UNESCO.

Points majeurs du financement

L'UNESCO a adopté un mécanisme, appelé marqueur pour l'égalité des genres (GEM ; voir **figure 2**), qui permet de suivre la proportion des fonds alloués à la promotion de l'égalité des genres. En 2020, 42,9 millions de dollars des États-Unis de dépenses ont contribué à la priorité égalité des genres dans le secteur de l'éducation, ce qui représente près d'un tiers (29 %) des dépenses totales du secteur (à l'exclusion des coûts de personnel au titre du Programme ordinaire).

Figure 2 : ressources financières consacrées à l'égalité des genres dans et par l'éducation



Source: UNESCO (2021), p.32.

Bien que tous les résultats escomptés (ER) fassent mention de l'égalité des genres, l'un d'eux, le résultat escompté 7, est entièrement consacré à l'égalité des genres dans et par l'éducation : « Renforcement des capacités nationales pour apporter une réponse globale à la question de l'égalité des genres dans les systèmes éducatifs nationaux ». Pour ce résultat escompté, le budget du Programme ordinaire s'élevait à 11 millions de dollars des États-Unis en 2020, laissant un écart de financement de 18,5 millions de dollars des États-Unis. Les contributions volontaires au titre de ce résultat escompté ont atteint un montant total de 19,9 millions de dollars des États-Unis, laissant un écart de financement de 9,5 millions de dollars des États-Unis. L'écart de financement correspond aux fonds à mobiliser pour atteindre les cibles programmatiques fixées pour l'exercice biennal.

Les fonds extrabudgétaires sont essentiels pour pouvoir mettre en œuvre de multiples activités relatives à l'égalité des genres dans et par l'éducation, comme en témoignent les nombreux donateurs cités tout au long de ce rapport qui financent des projets dans des contextes et des domaines de programme très divers. La Norvège et la Suède sont les seuls donateurs à fournir un financement flexible et prévisible pour l'action de l'UNESCO en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation, et la Norvège a notamment pris de nouveaux engagements au titre du résultat escompté 7 à hauteur de 648 000 dollars des États-Unis pour 2020-2021. L'UNESCO dispose d'un mécanisme de financement multidonateur par le biais du Fonds Malala de l'UNESCO pour le droit des filles à l'éducation (voir **encadré 2**) ; en 2020, CJ Group était toujours le principal donateur de ce Fonds qui vise à promouvoir l'égalité d'accès des filles et des femmes à l'éducation, en particulier celles qui sont les plus difficiles à atteindre et celles qui sont touchées par des conflits et des catastrophes. L'UNESCO continuera à soutenir la mobilisation de ressources en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation afin de réaliser les ambitions énoncées dans la stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025.

En 2020, le Secteur de l'éducation de l'UNESCO a investi 42.9 millions de dollars des États-Unis pour faire progresser la priorité égalité des genres

De meilleures données pour éclairer l'action

Des données actuelles et de qualité sont indispensables à l'élaboration des politiques, à la planification et à la mise en œuvre d'interventions stratégiques pour faire progresser l'égalité des genres dans et par l'éducation. Cette section présente les points majeurs de l'action menée par l'UNESCO en 2020 afin de disposer des meilleures données pour éclairer l'action.

Assurer le suivi de l'ODD 4

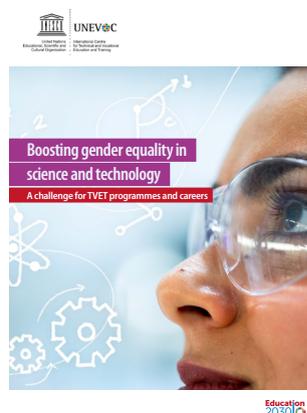
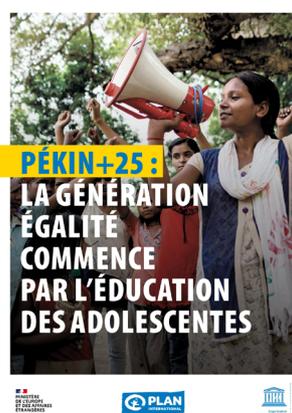
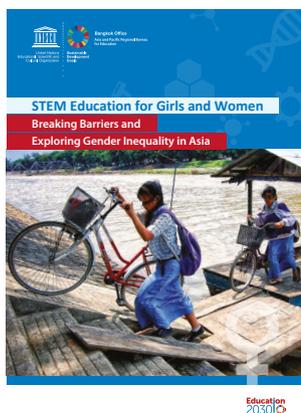
L'UNESCO a continué de piloter le suivi mondial des progrès en vue de la réalisation de l'ODD 4, en fournissant des statistiques ventilées par sexe et comparables au niveau international, en analysant les progrès accomplis et en renforçant les capacités. Les données publiées par l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) comportent 25 indicateurs de l'ODD 4 ventilés par sexe, pour 160 pays.

Les données publiées par l'ISU comportent 25 indicateurs de l'ODD 4 ventilés par sexe, pour 160 pays

Renforcer les capacités de données nationales en vue de comprendre et d'éliminer les inégalités liées au genre

L'UNESCO a contribué au renforcement d'outils appropriés, tels que le Système d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE), afin de mieux comprendre et d'éliminer les inégalités liées au genre dans l'éducation dans des pays comme le Cambodge, le Kenya, le Myanmar, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. Une innovation intéressante a vu le jour au Myanmar où, dans le cadre du Programme de développement des capacités pour l'éducation (CapED), l'UNESCO a aidé le Ministère de l'éducation à concevoir et développer un système d'information sur la gestion de l'éducation sectoriel, décentralisé et intégré, basé sur un logiciel et permettant une analyse globale des questions de genre.

Select UNESCO publications



L'UNESCO a fourni une assistance à des pays pour collecter des données et les utiliser dans leurs stratégies et leurs politiques nationales. Des données ventilées par sexe sur les indicateurs de l'ODD 4 ont, par exemple, été prises en compte dans la stratégie nationale de développement des statistiques de l'éducation élaborée au Bangladesh. Au Mali, tous les indicateurs sur le personnel enseignant ont été ventilés avec l'appui technique du programme CapED de l'UNESCO afin d'être intégrés dans la politique nationale relative aux enseignants. L'UNESCO a veillé à ce que les plans du secteur de l'éducation comportent des données ventilées par sexe, en Afghanistan et en Ouganda par exemple.

L'UNESCO a apporté son soutien à la collecte de données sur les acquis d'apprentissage. L'étude régionale comparative et explicative de 2019 a été conduite par le Laboratoire latino-américain pour l'évaluation de la qualité de l'éducation, un réseau coordonné par l'UNESCO et présent dans tous les pays latino-américains, dans le but d'examiner les acquis scolaires des élèves de 3e et de 6e année en mathématiques, en langues, en sciences et en aptitudes sociales et affectives. Les principales conclusions de l'étude feront l'objet d'une publication en 2021, comprenant une analyse de chaque matière et de chaque niveau scolaire selon le genre.

Dresser un bilan après 25 ans de mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing

L'année 2020 a marqué les 25 ans de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Pour examiner les progrès accomplis et en guise de contribution au *Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 : Rapport sur l'égalité des genres* de l'UNESCO, l'UNESCO et l'équipe du Rapport mondial de suivi sur l'éducation (Rapport GEM) ont fait réaliser une *série d'études de cas* en vue d'évaluer la mise en œuvre des stratégies adoptées par 11 pays : Allemagne, Argentine, Botswana, Brésil, Bulgarie, Comores, Émirats arabes unis, Éthiopie, Népal, Royaume-Uni et Sierra Leone. Les *études de cas* ont porté sur les thèmes suivants : grossesse précoce et éducation ; prise en compte des questions

d'égalité des genres à l'école et par les services d'orientation professionnelle pour permettre aux filles et aux femmes d'accéder à des filières d'études dominées par les hommes comme l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) et le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) ; conception de manuels et de matériels didactiques exempts de préjugés et de stéréotypes sexistes ; et présence des femmes dans le corps enseignant et aux postes de direction et de décision.

L'UNESCO a publié, en collaboration avec le Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères et Plan International, un document intitulé *Pékin+25 : la génération égalité commence par l'éducation des adolescentes*, dans lequel sont analysés les progrès, obstacles et leviers en matière d'éducation des adolescentes. Ce rapport a produit des recommandations à l'intention des Coalitions d'action du Forum Génération Égalité prévu en 2021, qui a pour objet de rassembler des gouvernements, des entreprises et des acteurs du changement du monde entier pour définir et annoncer des politiques et des investissements ambitieux en faveur de l'égalité des genres. De concert avec ses partenaires, l'UNESCO a élaboré des recommandations pour l'intégration de l'éducation dans les six Coalitions d'action du Forum Génération Égalité et mené des activités de plaidoyer, notamment une *Lettre ouverte*, qui a été signée par plus d'une centaine de parties prenantes en 2020.

Mener un programme de recherche et de prospective

L'UNESCO a produit un ensemble de recherches et d'analyses quantitatives et qualitatives sur l'égalité des genres dans l'éducation. Il s'agit entre autres de rapports analytiques sur la participation et la réussite des filles dans les STIM, dont un *rapport portant sur des études de cas régionales en Asie* et une *analyse de la participation des filles à l'EFTP axée sur le domaine des STIM*. Ces rapports s'appuient sur le document publié en 2017 par l'UNESCO sous le titre *Déchiffrer le code*, premier du genre à traiter des facteurs qui contribuent à la faible participation des filles et des femmes dans ces domaines.

L'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a par ailleurs effectué une analyse des données relatives aux enfants non scolarisés dans des pays touchés par une crise. Cette analyse a été publiée par le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence dans un rapport marquant les *20 ans de l'INEE*. Les données ont mis en évidence les disparités qui existent entre les filles et les garçons et montré que le risque de déscolarisation est plus élevé chez les filles vivant dans des contextes touchés par une crise. L'ISU a également apporté son concours au document *The World's Women 2020: Trends and Statistics* (Les femmes dans le monde 2020 : tendances et statistiques), publié par la Division de statistique des Nations Unies.

Rendre compte des progrès et des pratiques visant à promouvoir l'alphabétisation et l'éducation des femmes

Dans le cadre du cinquième Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) a mené une enquête dans 160 pays afin de recueillir des données ventilées sur la participation des femmes et des hommes à des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes. L'analyse des résultats de l'enquête débutera en 2022. Pour favoriser l'autonomisation des femmes par l'apprentissage, éliminer la discrimination fondée sur le genre et encourager la création de villes équitables, inclusives, résilientes et durables, l'UIL a réalisé une série de *tutoriels vidéo* en six langues avec l'appui du Réseau mondial des villes apprenantes.

Mieux comprendre l'incidence des fermetures d'établissements scolaires liées à la pandémie de COVID 19 selon le genre

L'UNESCO, par le biais du programme phare pour le genre de la Coalition mondiale pour l'éducation de l'UNESCO, a aidé à mieux comprendre l'incidence des fermetures d'établissements scolaires selon le genre. Une *note thématique* sur l'inégalité des sexes devant les fermetures d'écoles a été publiée et discutée avec plus de 150 responsables gouvernementaux, praticiens et spécialistes. La problématique du genre est abordée dans *20 Notes thématiques UNESCO sur l'éducation face à la COVID-19*, et des informations sur les *fermetures d'établissements scolaires liées à la pandémie de COVID-19* assorties de données ventilées par sexe ont été publiées et complétées par une analyse détaillée fournie aux États membres qui en font la demande. Enfin, l'UNESCO a commandé une étude mondiale sur les fermetures d'écoles liées à la COVID-19 qui sera publiée en 2021, en même temps qu'un examen systématique de l'incidence générale des fermetures prolongées des écoles.

Points majeurs : de meilleurs cadres juridiques, politiques et de planification pour faire progresser les droits

Le droit à l'éducation est au cœur de la mission de l'UNESCO. Il est inscrit dans le droit international par de nombreux traités internationaux juridiquement contraignants. Cette section présente les points majeurs de l'action menée par l'UNESCO en 2020 afin de disposer des meilleurs cadres juridiques, politiques et de planification pour faire progresser les droits.

Suivre le droit à l'éducation

L'UNESCO a poursuivi l'élaboration de *Son Atlas*, qui est à la fois un atlas interactif du droit des filles et des femmes à l'éducation et un outil de suivi et de plaidoyer. Au 31 décembre 2020, 122 profils de pays étaient disponibles en ligne pour livrer un état du monde des droits des filles et des femmes à l'éducation. L'UNESCO a également apporté son appui technique pour examiner la mise en œuvre du droit à l'éducation dans des cadres juridiques sous l'angle du genre, dans différents contextes comme le Burundi. S'appuyant sur ses conventions, l'UNESCO a, en outre, assuré le suivi de l'action en la matière. La 10^e consultation sur l'application de la Convention de 1960 de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement a été lancée et a intégré la dimension du genre.

122 profils de pays disponibles en ligne sur les droits des filles et des femmes à l'éducation

Protéger le droit à l'éducation, notamment dans les situations d'urgence

L'UNESCO a élaboré des *principes directeurs pour le renforcement du droit à l'éducation* dans les systèmes nationaux dans lesquels l'accent est mis sur l'égalité des genres. À travers le Programme CapED, l'UNESCO a engagé un processus de planification et de renforcement des capacités concernant l'éducation dans les situations d'urgence qui a abouti à la création d'un Cadre pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence au Myanmar.

L'UNESCO est membre actif du groupe de travail de l'ONU sur l'adoption d'une démarche tenant compte des questions de genre dans la prévention et la répression du terrorisme. En 2020, l'UNESCO a contribué à la préparation de la Consultation numérique mondiale organisée sur les « Voix et perspectives de la société civile sur les dimensions de genre de l'extrémisme violent et des réponses antiterroristes » et y a participé. À cette occasion, la nécessité d'investir dans une éducation inclusive et de qualité a été inscrite au rang de priorité absolue pour les efforts de prévention et pour la reconnaissance pratique des droits des femmes et des filles.

Fournir une assistance technique pour les plans sectoriels d'éducation tenant compte des questions de genre

L'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIEP) joue un rôle de premier plan dans la fourniture d'un soutien aux pays pour la mise en place de plans sectoriels d'éducation tenant compte des questions de genre. En 2020, l'IIEP a organisé sa première université sur la planification de l'éducation sensible au genre, et 16 pays d'Afrique francophone ont été représentés dans cette promotion, composée à 56 % de planificatrices. En outre, l'UIL et l'IIEP ont ouvert un cours en ligne destiné à renforcer l'éducation alternative et non formelle des jeunes et des adultes dans les plans sectoriels et, notamment,

l'intégration de l'égalité des genres. L'IIEP est chargé de la coordination technique de l'initiative Priorité à l'égalité lancée en 2019 lors du sommet du G7. L'initiative Priorité à l'égalité vise à promouvoir l'élaboration de plans sectoriels d'éducation tenant compte des questions de genre et à faire avancer l'égalité des genres dans les systèmes éducatifs de huit pays d'Afrique subsaharienne : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Sierra Leone et Tchad. En 2020, avec l'appui de l'UNESCO, la dimension du genre a été intégrée dans les plans sectoriels de l'éducation du Mozambique, du Nigéria, de la République démocratique populaire lao et de la Sierra Leone.

L'UNESCO développe l'intégration des questions de genre dans la planification et la programmation de l'éducation par le biais du Réseau pour l'égalité entre les sexes dans l'éducation en Asie (GENIA). Ce réseau composé de points focaux pour le genre répartis dans 19 ministères de l'éducation de la région Asie Pacifique vient d'être réactivé et est hébergé par le Bureau de l'UNESCO à Bangkok. Une formation régionale en ligne sur l'égalité des genres dans et par l'éducation a été organisée sur la base d'une nouvelle version de la *boîte à outils GENIA*.

Soutenir l'intégration des questions de genre dans les plans de réponse à la COVID-19

Pour soutenir les plans d'éducation tenant compte des questions de genre dans le contexte de la COVID 19, l'UNESCO, le Fonds Malala, Plan International, l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles (UNGEI) et l'UNICEF ont conçu et lancé, par le biais du programme phare pour le genre de la Coalition mondiale pour l'éducation, un guide intitulé *Reconstruire l'égalité : guide de rescolarisation des filles*. Publié en coopération avec l'Union africaine, ce guide a servi de base à l'élaboration de la stratégie nationale d'éducation des filles au Libéria et à la planification scolaire au Népal. L'UNESCO a appuyé l'intégration de la dimension du genre dans d'autres plans, comme au Myanmar, qui a instauré des stratégies ciblées de lutte contre les inégalités entre les sexes. L'UNESCO a également organisé de nombreux webinaires pour promouvoir la planification de réponses face à la COVID-19. En Amérique latine et dans les Caraïbes, tout particulièrement, l'UNESCO a organisé 22 webinaires (dont deux spécialement consacrés au genre et à l'éducation) pour aider les ministères de l'Éducation et les acteurs de l'éducation à mettre au point une réponse face à la COVID-19, touchant plus de 100 000 participants.

L'UNESCO a aussi aidé un grand nombre de pays à mettre en place des stratégies de réponse face à la COVID-19, en reprogrammant des fonds à l'appui des efforts nationaux. En Afghanistan, par exemple, les filles et leurs familles ont accès à des « paniers pédagogiques » et à des programmes radiophoniques, et un soutien à plus long terme a été fourni au Ministère de l'éducation pour accélérer l'enseignement à distance des élèves et des enseignants en formation. Au Bangladesh, la continuité

pédagogique pendant les périodes de fermeture des écoles a été assurée grâce à la diffusion, à la radio et sur des téléphones portables, de programmes de téléenseignement pour le niveau primaire ; 52 % des participants étaient des filles.

Faciliter l'intégration de l'égalité des genres dans les politiques et les stratégies nationales

L'UNESCO a aidé des gouvernements à améliorer leurs politiques et leurs législations nationales. Au Ghana, l'unité pour l'éducation des filles a reçu un soutien du projet de Fonds-en-dépôt UNESCO-HNA pour produire un document relatif à une stratégie quinquennale sur l'éducation des filles afin de guider son action. Au Guatemala, une politique nationale pour l'égalité des femmes en matière d'éducation, de même qu'un plan d'action, ont été élaborés avec l'aide de l'UNESCO. En Jordanie, l'UNESCO a fourni un appui technique au Ministère de l'éducation sur les principales activités relatives à la stratégie d'intégration de l'égalité des genres dans l'éducation 2018-2022, au titre d'un partenariat pour le renforcement du système d'une durée de trois ans (2019-2022) avec ce ministère. Au Libéria, la stratégie pour l'éducation des filles a été élaborée avec l'appui technique de l'UNESCO. Au Mali, l'élaboration de la politique nationale relative au personnel enseignant (2021-2025) a bénéficié de l'aide du programme CapED de l'UNESCO, et les dimensions de genre ont été prises en compte dans la formation, la gestion et le déploiement du corps personnel enseignant. Au Bangladesh, l'UNESCO a entrepris la révision du plan directeur pour les TIC dans l'éducation, en prenant l'égalité des genres comme angle d'analyse transversale.

Mener des activités de plaidoyer sur le droit des filles à l'éducation pendant la COVID-19



La campagne « Les filles au premier plan » conduite dans le cadre du programme phare pour le genre de la Coalition mondiale pour l'éducation de l'UNESCO a touché environ 360 millions de personnes en 2020. Elle s'est appuyée sur une plate-forme dédiée regroupant un site Web et des réseaux sociaux, un ensemble de vidéos stimulantes enregistrées sur une liste de lecture YouTube, des messages de service public, des témoignages recueillis sur le terrain et des guides pour les jeunes et les radios communautaires. Des filles ont raconté leur histoire personnelle, leur vie pendant le confinement et les moyens qu'elles ont utilisés pour poursuivre leur apprentissage.

Plus d'une trentaine de personnes d'influence, parmi lesquelles Malala Yousafzai, lauréate du prix Nobel, ont rejoint cette campagne. À l'occasion de la Journée internationale de la fille, Son Excellence Madame Joyce Banda, anciennement Présidente du Malawi, et Nadia Nadim, championne de l'UNESCO pour l'éducation des filles et footballeuse professionnelle, ont plaidé la cause de l'éducation des filles dans un entretien en ligne Facebook Live. D'autres partenaires se sont associés à la campagne, parmi lesquels Gulli Africa, Prada et CJ Group, qui ont apporté leur concours pour adapter la campagne à différents publics et mobiliser des ressources pour des activités de plaidoyer ultérieur.

Divers moyens ont été utilisés pour toucher les responsables politiques, comme l'intégration de la campagne dans le segment de haut niveau et le segment technique portant sur l'inclusion, l'équité et l'égalité des genres de la Réunion mondiale sur l'éducation 2020, la diffusion d'une présentation en ligne Placer l'égalité des genres au cœur de l'éducation pour une nouvelle génération (12 octobre) organisée par l'UNESCO, le Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères et Plan International France, et d'autres événements comme le forum en ligne Educate4Equality: UNGEI@20 Forum. S'y ajoute un événement en ligne qui s'est déroulé sous les auspices de l'UNESCO au cours de la Semaine de l'apprentissage mobile, Reconstruire l'égalité : aborder les dimensions de genre face aux fermetures d'écoles durant la COVID-19, à travers la technologie dans le but de sensibiliser la communauté EdTech à la nécessité de solutions éducatives globales et intégrées dans le contexte de la pandémie de COVID 19.

L'UNESCO a continué à s'investir dans des campagnes et des activités de plaidoyer en faveur de l'éducation des filles dans de nombreux contextes, comme l'Afghanistan, le Mexique et le Népal. Les campagnes sur l'autonomisation des femmes et le droit des filles à l'éducation ont touché plus de 875 000 enfants, parents et autres membres de communauté au Népal, au Nigéria et en République Unie de Tanzanie.

L'UNESCO a touché environ 360 millions de personnes en 2020 avec la campagne « Les filles au premier plan »



Encadré 2 : ne laisser personne de côté

L'UNESCO œuvre à l'amélioration de l'accès des filles à l'éducation. En Iraq, par exemple, avec l'aide de l'UNESCO, les enfants non scolarisés bénéficient d'un meilleur accès à l'éducation. Plus de 100 000 enfants, dont 45 % de filles, se sont inscrits à un programme d'enseignement scolaire formel ou d'apprentissage accéléré ces deux dernières années.

**Plus de 45,000 filles non scolarisées
inscrites en Iraq**

Créé en 2012 grâce à une dotation initiale de 10 millions de dollars des États-Unis versée par le gouvernement pakistanais, le Fonds Malala de l'UNESCO pour le droit des filles à l'éducation est une composante majeure de l'action de l'UNESCO. Le Fonds a pour objet d'élargir l'accès des filles à une éducation de qualité et tenant compte du genre et de garantir des environnements d'apprentissage sûrs, surtout pour celles auxquelles il est le plus difficile de venir en aide ou qui sont affectées par un conflit ou une catastrophe.

À la faveur du Fonds, l'UNESCO a mis en place le programme pour le droit des filles à l'éducation au Pakistan. Initialement de 7 millions de dollars des États-Unis, le programme dispose aujourd'hui de plus de 18 millions de dollars des États-Unis et a reçu le soutien supplémentaire de KOICA (Agence de coopération internationale de la République de Corée), de l'ambassade de Norvège, de l'Agence italienne pour la coopération au développement, du programme Éduquer un enfant de la Fondation qatarienne et de Volvo. Le programme a permis de financer la scolarisation de plus de 50 000 filles marginalisées, la formation de 2 400 enseignants et enseignantes et de 11 000 membres de comités de gestion scolaire, la remise en état de plus de 600 salles de classe et l'organisation de plus de 26 000 événements de sensibilisation.

Au Guatemala, deux Centres UNESCO-Malala ont été créés, en partenariat avec des municipalités et des établissements d'enseignement locaux, pour développer l'éducation de plus de 500 filles, adolescentes et jeunes femmes autochtones. Au Viet Nam, l'UNESCO s'attache, aux côtés du Ministère de l'éducation et de la Formation et de ses départements d'éducation et de formation, à promouvoir l'éducation des filles des minorités ethniques et à étendre les possibilités d'emploi des filles et des femmes appartenant à ces minorités. En 2020, l'UNESCO a ouvert le premier cours de formation en ligne sur l'orientation tenant compte du genre à destination du corps enseignant de premier cycle du secondaire, qui a été suivi par plus de 700 enseignants et enseignantes et personnel administratif scolaire.

De meilleures pratiques d'enseignement et d'apprentissage pour autonomiser

Pour être source d'autonomisation, l'éducation doit remettre en question et modifier les rapports de forces inégaux et s'attaquer aux pratiques, aux normes et aux attentes qui empêchent les individus, quel que soit leur âge ou leur sexe, de réaliser pleinement leur potentiel. Elle doit veiller à ce que tous les apprenants acquièrent les compétences nécessaires aujourd'hui, ainsi que celles qui le seront à l'avenir. Cette section présente les points majeurs de l'action menée par l'UNESCO en 2020 afin de disposer des meilleures pratiques d'enseignement et d'apprentissage pour autonomiser.

Soutenir les réformes des programmes et des manuels scolaires pour intégrer l'égalité des genres et les droits

L'UNESCO a appuyé les initiatives, visant à garantir l'égalité des genres dans les programmes et manuels scolaires et dans les supports d'enseignement et d'apprentissage, qui ont été engagées dans de nombreux pays, notamment en Afghanistan, au Bangladesh, au Cambodge, en Iraq, au Myanmar et dans huit pays latino-américains. À titre d'exemple, l'UNESCO a joint ses efforts à ceux du Ministère afghan de l'éducation en vue d'intégrer l'égalité des genres dans le programme-cadre de l'enseignement général, qui servira de base au programme scolaire national de plus de 9 millions d'élèves. Au Myanmar, l'UNESCO a fourni un soutien pour la mise au point et la validation d'un projet de référentiel de standards de compétences pour le corps enseignant, un examen des questions de genre dans les matériels pédagogiques des établissements universitaires de formation, le renforcement des capacités de 25 établissements universitaires de formation en matière de prise en compte de l'égalité des genres dans la politique relative au corps enseignants, la conception des programmes d'études et la formation, ainsi qu'un cadre d'examen des questions de genre pour la réforme des programmes scolaires. Un *manuel de formation* sur l'intégration de la dimension du genre dans la formation du corps enseignant a été homologué et publié en birman et en anglais. Outre sa participation au renforcement des capacités des responsables du conseil national des programmes et des manuels scolaires en matière d'intégration de la dimension du genre dans les plans des programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale au Bangladesh, l'UNESCO a aidé huit pays latino-américains à mettre en œuvre le plan d'urgence pour l'éducation adopté en septembre 2020 par les Ministres de l'éducation, qui porte notamment sur l'éducation à la citoyenneté et contient des recommandations pour faire progresser l'égalité des genres.

L'UNESCO a aussi apporté son aide pour repérer les préjugés et les stéréotypes sexistes dans les matériels d'enseignement et d'apprentissage. En Jordanie, un outil d'analyse des programmes d'études selon le genre a été mis au point au titre d'un projet de coopération entre le Ministère de l'éducation et ONU-Femmes d'une durée d'un an, avec l'appui technique de l'UNESCO. Au Népal,



© UNESCO/Mikyung Seo



Encadré 3 : programme conjoint pour l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes par l'éducation

Le programme conjoint sur l'autonomisation des adolescentes et des jeunes femmes par l'éducation, fruit d'un partenariat qui réunit l'UNESCO, ONU-Femmes et le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), est doté d'une enveloppe de 15 millions de dollars des États-Unis octroyée par la République de Corée par le biais de l'Agence de coopération internationale de la République de Corée (KOICA). Mis en œuvre au Mali, au Népal et en République-Unie de Tanzanie de 2016 à 2021, le projet vise à permettre aux filles et aux jeunes femmes de suivre un cycle complet d'enseignement de qualité, de les rendre autonomes via l'acquisition de connaissances et de capacités utiles et d'accompagner leur transition vers l'âge adulte et le marché du travail ainsi que leur participation active à la vie publique.

À ce jour, plus de 12 600 filles et jeunes femmes non scolarisées ont pu accéder, via ce programme, à une éducation de base non formelle, portant notamment sur des cours d'alphabétisation, une formation professionnelle et des questions de santé reproductive. Plus de 5 600 enseignants et enseignantes, personnel administratif scolaire et d'animation de l'éducation non formelle ont reçu une formation sur différents thèmes afin de donner aux filles accès à une éducation de meilleure qualité, notamment sur l'éducation complète à la sexualité (ECS) et la violence liée au genre en milieu scolaire (VGMS) dans ces trois pays.

Au Mali, plus de 13 000 élèves ont bénéficié d'installations d'eau et d'assainissement améliorées qui ont été construites dans 24 écoles. Plus d'un millier de membres de comités de gestion scolaire ont participé à une formation sur le suivi des performances scolaires et des pratiques de genre. Un mécanisme de prévention et de suivi de la violence liée au genre en milieu scolaire a été créé au Mali, avec la mise en place d'un dispositif de signalement et de surveillance spécifique dans six écoles pilotes, puis la formation de plus de 500 enseignants et enseignantes à l'utilisation de ce dispositif. Toujours au Mali, 45 000 filles ont été ciblées par des campagnes de sensibilisation à la violence fondée sur le genre.

Au Népal, quelque 57 000 élèves ont profité d'interventions à l'échelon scolaire à travers un programme d'enseignement intégrant une éducation complète à la sexualité, des formations pour le corps enseignant et des espaces d'apprentissage adaptés aux adolescents et adolescentes, tandis que 2 000 fonctionnaires du gouvernement et des administrations locales ont été formés à l'intégration de l'éducation complète à la sexualité et la lutte contre la violence liée au genre au niveau de la politique.

En République-Unie de Tanzanie, 100 responsables des administrations publiques ont été formés pour promouvoir la mise en œuvre de plans et de budgets tenant compte du genre à l'appui de l'éducation des filles. D'autre part, l'UNESCO a mis au point un système expérimental d'éducation et de protection de la petite enfance, spécialement axé sur l'égalité des genres. Les mécanismes de collecte de données permettant de recueillir des informations sur les filles et les jeunes mères non scolarisées, y compris leur accès à une éducation non formelle, ont par ailleurs été renforcés. Quatre centres d'apprentissage utilisant les TIC ont été créés pour appuyer des programmes de lutte contre la non-scolarisation en République-Unie de Tanzanie. Enfin, pour plus de 210 000 apprenants, l'accès à une éducation et à une information sur la sexualité a été facilité.

Au cours de la pandémie de COVID-19, les campagnes de sensibilisation relatives à la santé et à l'éducation des filles ont touché plus de 240 000 personnes au Mali, au Népal et en République-Unie de Tanzanie. Au Mali, 3 600 filles ont pu participer à des cours intensifs. Au Népal, plus de 2 300 filles ont reçu une aide immédiate et des informations sur la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes et, durant la période de fermeture des écoles, plus de 90 000 utilisateurs de téléphones mobiles ont reçu des messages visant à encourager les filles et les garçons à suivre des cours radiodiffusés. Pour en savoir plus sur le Népal, voir la **figure 3**.

dans le cadre de la réponse à la COVID-19, l'UNESCO a procédé à une cartographie et à une évaluation des matériels d'apprentissage à distance sous l'angle du genre et de l'inclusion. En Iraq, l'UNESCO a examiné les supports de formation des enseignants de primaire, notamment le guide de gestion scolaire, afin d'intégrer la dimension du genre dans la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation. Enfin, l'UNESCO a contribué à la conception de nouveaux manuels de lecture, d'écriture et de calcul soucieux de l'égalité des genres pour l'éducation non formelle au Cambodge et à la formation de plus de 700 enseignants et enseignantes du secteur non formel.

Renforcer les capacités du corps enseignant dans le domaine de la pédagogie tenant compte du genre

En 2020, l'UNESCO a formé plus de 1 700 personnel enseignant et administratif à l'égalité des genres dans l'éducation au Ghana, au Myanmar et au Viet Nam. Au Soudan du Sud, dans le cadre de la réponse à la COVID-19 mise en œuvre par le programme CapED, une formation tenant compte des questions de genre a été dispensée au corps enseignant pour les sensibiliser à la participation des filles aux sessions d'apprentissage à distance.

Le Groupe HNA a appuyé l'action de l'UNESCO pour accélérer l'égalité des genres dans l'éducation en Afrique et en Asie durant la période 2015-2020, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités du personnel enseignant, par le biais d'un projet quinquennal de 5 millions de dollars des États Unis, dont plus de 260 000 dollars des États-Unis en 2020. Ce projet a permis à plus de 5 000 enseignants et enseignantes de suivre des formations axées sur la prise en compte du genre dans l'éducation aux médias et à l'information, la pédagogie, la planification et la gestion, et la formation du corps enseignant en 2020. Cette action se poursuivra sous la forme d'un cours indépendant consacré au thème « Genre et éducation » et aux principes directeurs pour la conception d'un cours sur l'égalité des genres et l'éducation dans les établissements de formation du corps enseignant, qui sera dispensé dans les établissements de formation du corps enseignant au Cambodge, au Myanmar, au Népal, en Ouzbékistan et à Sri Lanka.

Au Viet Nam, l'UNESCO a mis sur pied un cours de formation en ligne sur l'orientation scolaire tenant compte du genre à destination du corps enseignant de premier cycle du secondaire, avec le soutien du Département du personnel enseignant et administratifs de l'éducation au sein du Ministère de l'éducation et de la formation et de l'Université ouverte de Hanoi. Ce cours a reçu l'aval du gouvernement et sera déployé dans trois provinces du Nord, en visant plus spécialement les écoles qui accueillent des enfants appartenant à des minorités ethniques.

Mettre fin à la violence liée au genre en milieu scolaire

L'UNESCO s'emploie à produire des connaissances et des normes pour mettre fin à la violence liée au genre en milieu scolaire (VGMS) et à renforcer les capacités des systèmes éducatifs en vue de garantir des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs. L'UNESCO continue d'assurer la coprésidence du Groupe de travail mondial pour mettre fin à la violence liée au genre en milieu scolaire aux côtés de l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles (UNGEI), qui soutient la coordination autour de la violence liée au genre en milieu scolaire et les partenariats stratégiques. En 2020, l'UNESCO et l'équipe du Rapport GEM ont publié un rapport à l'intention du groupe de travail sur la question de la *violence liée au genre en milieu scolaire (VGMS)*, ses conséquences sur les personnes victimes et les programmes pour y remédier. Forte de l'intérêt suscité par le Rapport *Au-delà des chiffres : en finir avec la violence et le harcèlement à l'école* qu'elle a publié en 2019, l'UNESCO a organisé conjointement avec la France une conférence internationale pour marquer la toute première Journée internationale contre la violence et le harcèlement en milieu scolaire, y compris le cyberharcèlement, en novembre 2020. L'événement a attiré plus de 75 000 participants.

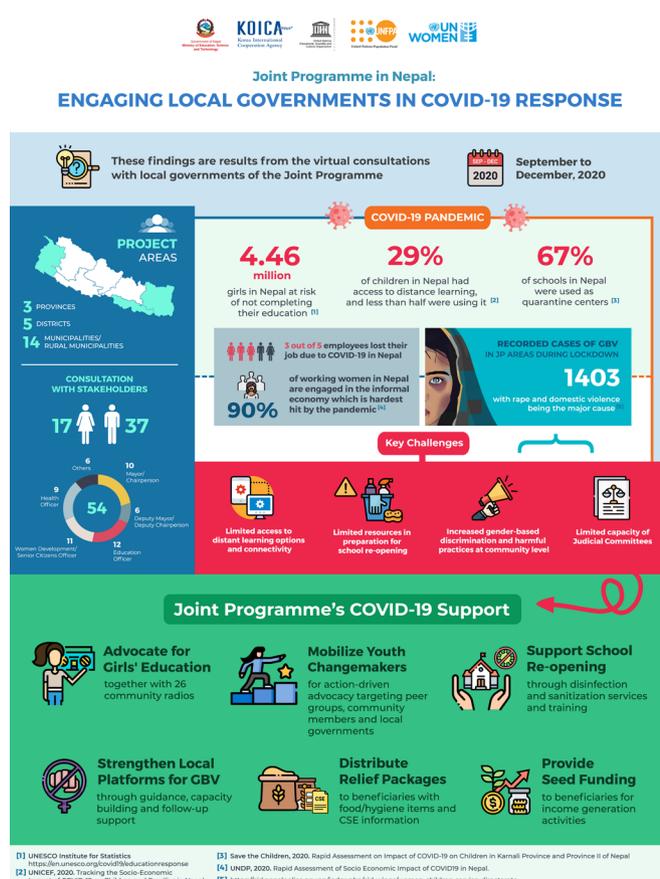
L'UNESCO a contribué à étoffer la base de données sur le rôle du corps enseignant dans la création d'environnements d'apprentissage sûrs en organisant une enquête mondiale auprès de 35 000 enseignants et enseignantes de 148 pays, et des groupes de réflexion avec des enseignants et enseignantes au Népal, en République-Unie de Tanzanie, en Thaïlande et en Zambie. Les résultats serviront de base aux activités menées par l'UNESCO lors de la campagne « Safe to Learn ».

L'UNESCO a œuvré pour le renforcement des capacités du personnel enseignant et du secteur éducatif afin de prévenir et de combattre la violence liée au genre en milieu scolaire. En Inde, l'UNESCO a élaboré, en collaboration avec le Conseil national de la recherche et de la formation pédagogiques et les départements de l'éducation des États du Gujarat et du Tamil Nadu, un manuel de formation sur la prévention de la violence liée au genre en milieu scolaire destiné au personnel enseignant et aux élèves. En Fédération de Russie et en Ukraine, l'UNESCO a créé à l'adresse du corps enseignant des guides sur la prévention de la violence liée au genre en milieu scolaire. L'UNESCO a formé plus de 700 enseignants et enseignantes sur la question de la violence liée au genre en milieu scolaire et les moyens de la dénoncer au Mali, au Mozambique et au Viet Nam. Dans ce dernier pays, près de 300 étudiants et étudiantes supplémentaires ont reçu une formation sur les compétences pratiques requises pour prévenir cette forme de violence.

Le programme scolaire « *Connect with Respect* », outil conçu pour aider le corps enseignant à prévenir la violence liée au genre en milieu scolaire et à y faire face, ainsi que pour améliorer sa capacité

à établir des relations respectueuses, a été expérimenté en Eswatini et Zambie auprès de plus de 150 enseignants et enseignantes et plus de 4 000 élèves. Il a montré son efficacité pour approfondir la connaissance et la compréhension des normes sociales et de genre, influencer favorablement sur les attitudes et les comportements des apprenants et orienter dans un sens positif les pratiques professionnelles des enseignants et des enseignantes et renforcer leur confiance et leurs compétences. En Zambie, plus de 87 % du corps enseignant ont fait état de ses effets bénéfiques et, en Eswatini, quelques enseignants et enseignantes ont indiqué avoir abandonné des pratiques comme les châtiments corporels. En République-Unie de Tanzanie et au Togo, pays qui avaient déjà expérimenté cet outil, les formations de suivi destinées aux élèves ont touché 4 700 apprenants en République-Unie de Tanzanie et près de 400 enseignants et enseignantes au Togo dans 100 écoles.

Figure 3 : programme conjoint au Népal : impliquer les administrations locales dans la réponse à la COVID 19



Source: UNESCO (2021), p.9.

Éducation complète à la sexualité

Fer de lance des efforts mondiaux en faveur du développement de l'éducation complète à la sexualité (ECS), l'UNESCO a aidé plus de 80 pays en 2020 à diffuser plus largement une éducation complète à la sexualité de qualité. L'UNESCO contribue à une approche mondiale mieux coordonnée et plus éclairée de l'éducation complète à la sexualité via le Forum mondial des partenaires, lancé en décembre 2020 et co-organisé avec le UNFPA. Ce Forum a pour objet d'améliorer la collaboration et l'harmonisation, d'intensifier l'information et la recherche stratégiques, de consolider et d'étoffer les orientations politiques, opérationnelles et techniques fondées sur des données probantes et d'accroître la coordination des activités de plaidoyer.

L'UNESCO a également co-organisé une nouvelle initiative de plaidoyer de haut niveau et de grande ampleur, « Education Plus », qui met en avant l'accès universel à un enseignement secondaire de qualité, notamment une éducation complète à la sexualité, et un ensemble complet de services d'actions « plus » visant à doter les jeunes femmes des moyens de devenir des adultes dynamiques et en bonne santé. L'UNESCO contribuera à cette initiative en créant des synergies avec d'actuels programmes portant sur l'éducation des filles et une éducation complète à la sexualité de bonne qualité, comme le Programme O3 « Nos droits, nos vies, notre avenir » (voir encadré 4).



Encadré 4 : Programme O3, nos droits, nos vies, notre avenir

Entre 2018 et 2023, la Suède, ONUSIDA, la Norvège, la France, Irish Aid entre autres partenaires ont engagé plus de 75 millions de dollars des États-Unis au profit de l'action de l'UNESCO pour l'éducation à la santé et au bien-être, dont plus de 57 millions de dollars des États-Unis pour le programme « Nos droits, nos vies, notre avenir ». Ce programme soutient la mise en œuvre d'une éducation complète à la sexualité de bonne qualité dans 33 pays d'Afrique subsaharienne. Depuis le démarrage du programme en 2018, plus de 28 millions d'apprenants ont ainsi eu accès à une éducation au VIH et à la sexualité fondée sur les compétences de la vie courante, dépassant déjà l'objectif fixé pour 2022. Plusieurs ressources ont orienté l'action en 2020 : le *manuel Our Talks*, destiné à améliorer la communication parent-enfant sur la santé sexuelle et reproductive et les droits connexes, dont un format numérique a été produit lors de la pandémie de COVID-19, un guide de mise en œuvre et un outil de suivi, de même que de nouvelles orientations relatives à des normes minimales contre la violence liée au genre en milieu scolaire, produites avec l'aide financière de la David and Lucille Packard Foundation et élaborées en collaboration avec une ONG locale, Youth and Cultural Development Foundation. En 2020, le déploiement du programme a débuté au Botswana, en Eswatini, au Malawi et en Namibie.



Afin d'examiner et de catalyser les progrès de l'ECS, l'UNESCO a lancé la préparation d'un rapport mondial qui donnera une image composite de la situation de l'ECS dans 155 pays. En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et l'International Planned Parenthood Federation (IPPF), l'UNESCO a mobilisé 30 pays de la région Asie-Pacifique autour d'un *examen régional de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'ECS* et d'un dialogue multipartite sur la mise en place de l'ECS pendant la pandémie de COVID-19.

Organisé à Istanbul (Turquie) en 2020 par l'UNESCO et UNFPA, le colloque international « Switched On: Sexuality Education in the Digital Space » est issu d'un partenariat créé avec le réseau européen de l'International Planned Parenthood Federation et le Centre fédéral pour l'éducation à la santé (Allemagne). Bénéficiant, grâce au numérique, d'une portée potentielle de 2,1 millions de personnes, le colloque a exploré les obstacles à surmonter et les chances à saisir pour tirer parti des espaces numériques en vue d'étendre l'offre d'éducation complète à la sexualité aux adolescents et aux jeunes. L'UNESCO a également contribué au développement et à la promotion de ressources numériques d'éducation et de sensibilisation en Europe de l'Est et en Asie centrale et à des campagnes médiatiques, touchant 3,5 millions de jeunes.

Renforcer les capacités pour offrir une éducation complète à la sexualité est un domaine d'action essentiel. En 2020, l'UNESCO a formé plus de 800 enseignants à l'ECS au Brésil, en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Mozambique, au Myanmar et au Soudan du Sud et œuvré au renforcement des capacités des responsables religieux au Kenya et des collectivités locales en République-Unie de Tanzanie. L'UNESCO a fourni un appui technique à Cognita, un réseau chilien d'écoles subventionnées qui accueille quelque 17 000 élèves vulnérables et s'efforce de revoir et d'étayer leur programme d'éducation à la sexualité et d'enseignement des compétences de la vie courante. En 2020, à Brasilia et à São Paulo (Brésil), l'UNESCO a soutenu 150 activités de prévention du VIH ciblées sur la formation à l'ECS et au traitement du VIH de populations clés, notamment les jeunes gens ayant des rapports sexuels avec des hommes, les travailleuses du sexe et les personnes transgenres.

S'attaquer à la question des grossesses précoces et non désirées

L'UNESCO a intensifié ses efforts afin que tous les adolescents disposent de l'autonomie ainsi que des connaissances, des informations, des moyens d'action et du soutien nécessaires pour éviter des grossesses précoces et non désirées. Lors de la campagne d'information multimédia et de mobilisation sociale « Parlons-en » (Let's Talk!) qu'elle a lancée dans 21 pays d'Afrique orientale et australe, l'UNESCO a travaillé avec des champions de la prévention des grossesses précoces et non désirées. Plus de 10 millions de personnes ont reçu des messages diffusés dans le cadre de cette campagne en 2020. Une *évaluation à mi-parcours* réalisée en juillet 2020 indique que la campagne a favorisé une plus large ouverture au dialogue sur les grossesses précoces et non désirées parmi les responsables politiques aux niveaux régional et national et que des signes positifs d'évolution du nombre de grossesses précoces et non désirées sont apparus. Les efforts des pays se situent à grande échelle : au Ghana, l'UNESCO a, par exemple, dispensé une éducation à la santé reproductive à plus de 80 000 adolescents en vue de prévenir les grossesses précoces et non désirées.

Renforcer les compétences numériques des filles et des femmes



L'UNESCO a contribué au renforcement des compétences numériques des filles et des femmes, compétences devenues plus que jamais importantes dans le contexte de la COVID-19. En 2020, l'UNESCO a continué de codiriger, aux côtés du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, la Coalition pour les compétences d'EQUALS qui a pour but de combler les écarts de compétences numériques entre les genres. L'UNESCO a également créé et lancé une plate-forme en ligne, *EQUALS Digital Skills Hub*, comportant des ressources, des outils, des études de cas et des exemples de bonnes pratiques destinés à améliorer les compétences numériques des filles.

L'UNESCO a tiré parti de la coopération à travers son programme phare pour le genre de la Coalition mondiale pour l'éducation. Au Brésil, en Inde, au Kenya, au Mexique, au Nigéria et au Pakistan, plus de 1 500 filles âgées de 10 à 18 ans ont amélioré leurs

compétences numériques en suivant, pendant cinq semaines, un programme mis au point par Technovation et soutenu par différents mentors d'entreprises comme Ericsson, SAP et d'autres partenaires industriels de la Coalition. La coopération a également eu des effets sur le terrain et permis d'inculquer à une centaine de femmes des capacités de direction en vue du développement durable dans le cadre du programme éducatif *Women@Dior* d'une durée de 10 mois. Par ailleurs, l'UNESCO a mobilisé les partenaires de la Coalition pour organiser des ateliers à distance sur des solutions de téléenseignement, en mettant particulièrement l'accent sur l'égalité des genres et l'autonomisation du corps enseignant dans de nombreux pays, en Arménie, au Kazakhstan, à Kiribati, au Kirghizistan, en République de Moldova, à Nauru, en Ouzbékistan, en Palestine, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Samoa, au Tadjikistan et aux Tonga.

L'UNESCO a pris des mesures en faveur de l'éducation aux TIC pour réduire la fracture numérique liée au genre. L'UNESCO a établi un partenariat avec Huawei pour mener un projet sur trois ans (2020-2023) ayant pour objet d'aider les États membres à concevoir, expérimenter et généraliser des systèmes d'écoles ouvertes reposant sur les technologies afin de relier l'apprentissage à l'école et l'apprentissage à la maison. Le projet conjoint de Fonds UNESCO-Chengdu relatif à l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) et des innovations numériques pour améliorer l'inclusion et de l'équité dans l'éducation en Afrique met en avant l'intelligence artificielle à Maurice et au Rwanda. En 2020, une évaluation des besoins en matière d'éducation inclusive et d'égalité des genres a été réalisée au Rwanda dans la perspective de faciliter l'élaboration de stratégies de mise en œuvre et d'orientations sur l'intelligence artificielle et les innovations numériques.

Accroître la participation des filles et des femmes à l'enseignement des STIM

En sus des efforts déployés pour développer la base de données probantes sur la participation des filles et des femmes à l'enseignement des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), comme décrit précédemment, l'UNESCO a intensifié ses efforts pour accroître cette participation dans des pays où les filles et les femmes sont minoritaires dans l'enseignement supérieur. En Afrique, l'UNESCO a obtenu des fonds pour renforcer les capacités des enseignants et des enseignantes en matière d'enseignement des STIM tenant compte du genre, dans le prolongement de trois formations régionales qui ont connu un grand succès en 2018 et 2019 dans plus de 20 pays d'Afrique subsaharienne et auxquelles 200 formateurs du corps enseignant, des enseignants et enseignantes, ainsi que le personnel administratif scolaire ont participé. Dans le cadre de l'édition 2020 de l'Africa Code Week, plus d'une centaine d'enseignants et enseignantes de 30 pays africains ont bénéficié d'un soutien.

Par son appui aux camps d'activités STIM périscolaires organisés à l'initiative des gouvernements, aux infirmeries scolaires et aux programmes de mentorat, en particulier sur le continent africain, l'UNESCO suscite l'intérêt des filles pour les STIM et les incite à découvrir les carrières possibles dans ces domaines. Au Kenya, les camps scientifiques d'excellence de l'UNESCO ont été transformés en programme de mentorat numérique du fait de la COVID-19, et les résultats ont été remarquables. Le programme vise à informer les filles et les garçons sur les différents domaines des STIM et à briser les stéréotypes sexistes. Il comporte un volet consacré au soutien psychosocial pour faire face aux difficultés rencontrées par les élèves pendant la pandémie. Le programme de mentorat numérique en STIM de l'UNESCO a été établi en partenariat avec le Ministère de l'éducation, la Commission nationale pour la science, la technologie et l'innovation, la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO, Safaricom et le programme L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science. Plus de 10 millions d'élèves ont ainsi été touchés via une plate-forme de messagerie à code court, des messages de radios communautaires et des personnalités exemplaires pouvant servir de mentors.

Plus de 10 millions d'élèves touchés avec des activités de mentorat en STIM au Kenya

Donner un nouvel élan à l'égalité des genres par l'enseignement et la formation techniques et professionnels

L'une des priorités de l'UNESCO qui est énoncée dans sa *Stratégie pour l'EFTP (2016-2021)* concerne la prise en compte de l'égalité des genres et la promotion de l'équité dans les politiques et les programmes se rapportant à l'enseignement et à la formation techniques et professionnels (EFTP). En Jordanie, des certificats de participation à différents programmes d'EFTP reconnus au niveau international ont été attribués à des réfugiés syriens et à des jeunes jordaniens vulnérables, en majorité des femmes (plus de 50 %), au titre d'un projet pour l'offre d'EFTP, la formation en cours d'emploi et la formation à l'entrepreneuriat des jeunes affectés par la crise syrienne financé par la République de Corée. Au Soudan du Sud, plus de la moitié des participants au programme d'EFTP de l'UNESCO soutenu par le CapED et le Fonds pour la consolidation de la paix étaient des femmes et des jeunes filles. Au Népal, près de la moitié des personnes ayant suivi des programmes d'EFTP jusqu'à leur terme étaient des femmes. Au Soudan du Sud, l'UNESCO a veillé à ce que la participation des femmes à la rédaction de la politique nationale unifiée de l'EFTP soit significative. À Madagascar, les femmes qui vivent aux alentours du site des Tsingy de Bemaraha inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO ont été formées à l'artisanat et au tourisme. Au Malawi, plus de 5 000 femmes ont reçu des propositions de stages d'EFTP via des émissions radiophoniques et des manifestations

d'information, d'orientation et de conseil organisées en présentiel. Au Chili, l'UNESCO, de concert avec le Ministère de l'économie, du développement et du tourisme, ont mis en chantier un projet pilote de mentorat pour fournir des services d'orientation professionnelle et renforcer les compétences des jeunes filles inscrites dans des lycées d'EFTP. L'UNESCO a également encouragé la participation des femmes à l'EFTP en Argentine, au Mexique et en Uruguay.

Promouvoir l'égalité des genres dans et par l'enseignement supérieur

Parallèlement à son action en faveur de la représentation des jeunes femmes dans les filières STIM de l'enseignement supérieur, l'UNESCO appuie d'autres initiatives visant à promouvoir l'égalité des genres dans et par l'éducation. En Égypte, l'UNESCO a contribué à la mise à niveau des infrastructures d'apprentissage en ligne requises pour le compte du Centre national d'apprentissage en ligne du Conseil suprême des universités égyptiennes. L'objectif est de former 1 500 membres du corps enseignant et de garantir une forte proportion de femmes. Au titre du projet UNESCO Shenzhen concernant l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur, 10 pays ont suivi les orientations du projet relatives à la prise en compte du genre dans la planification et la conception des cadres d'assurance qualité. Une analyse des politiques d'accès et d'inclusion dans l'enseignement supérieur par l'UNESCO est en cours ; 67 États membres et 150 universités ont répondu à l'enquête. Les résultats seront consignés dans un rapport qui sera présenté en octobre 2021 lors de la 3^e Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur. Enfin, l'UNESCO a élaboré plusieurs rapports sur ces questions, notamment sur la participation des femmes aux postes de direction des établissements d'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (lancement prévu en 2021) et sur les interactions entre les genres dans les universités au Brésil.

Soutenir l'éducation non formelle et l'apprentissage tout au long de la vie

L'UNESCO a permis l'inscription de 90 000 filles et femmes à des programmes extrascolaires au Nigéria, ainsi que la mise en place de cours de rattrapage et de programmes d'enseignement des compétences de la vie courante pour 37 000 filles et jeunes femmes non scolarisées. L'UNESCO a poursuivi la mise en œuvre du projet « Better Life for Out-of-School Girls to Fight Against Poverty and Injustice in the Philippines » mené en partenariat avec le Ministère de l'éducation des Philippines et financé par KOICA. Le projet est axé sur le développement des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie de façon à permettre aux filles non scolarisées ou à risque de décrochage scolaire de renforcer leurs capacités individuelles, non seulement dans le domaine des compétences de base nécessaires pour la vie courante, comme la lecture, l'écriture et le calcul, mais aussi dans le domaine des compétences de la vie courante qui sont essentielles pour assurer un avenir meilleur aux filles non scolarisées.

Le plan d'action relatif à la *Stratégie de l'UNESCO pour l'alphabétisation des jeunes et des adultes (2020-2025)* a été approuvé par le Conseil exécutif à sa 209^e session en 2020. La question de l'égalité des genres est explicitement abordée dans le « Domaine stratégique prioritaire 2 : répondre aux besoins d'apprentissage des groupes défavorisés, en particulier les femmes et les filles ». La mise en œuvre de la stratégie a débuté en Afghanistan, au Chili, en Haïti, au Mozambique, au Soudan du Sud et au Tchad. S'alignant sur la stratégie de l'UNESCO, également en 2020, et dans le prolongement de l'Alliance mondiale pour l'alphabétisation dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie (GAL), la *GAL Stratégie 2020-2025* a été finalisée et lancée ; elle a pour but de renforcer les politiques tenant compte du genre dans les 29 pays membres de l'Alliance.

En 2020, l'UNESCO a offert plusieurs possibilités de renforcement des capacités. À titre d'exemple, 26 pays ont participé à un cours en ligne sur la planification des programmes d'alphabétisation et d'apprentissage familiaux et intergénérationnels destiné aux États membres, que l'UNESCO a lancé avec le concours de la Commonwealth of Learning. En Afghanistan, l'UNESCO a formé plus de 100 formateurs à l'alphabétisation générale de base des jeunes et des adultes, permettant à 15 000 jeunes et adultes de bénéficier d'une alphabétisation tenant compte du genre. Aux côtés du Mouvement pour l'alphabétisation de la République islamique d'Iran, l'UNESCO a axé ses efforts sur l'amélioration des programmes d'alphabétisation des femmes, avec la mise au point d'un nouveau cours et d'une application et la diffusion de quelque 30 000 brochures.

Pour l'UNESCO, mettre la technologie au service de l'apprentissage est un principe majeur. En République Unie de Tanzanie, l'UNESCO a créé quatre centres d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul fondé sur les TIC, permettant ainsi à 1 700 adolescentes et jeunes femmes non scolarisées d'acquérir ces compétences élémentaires. L'UNESCO a établi un partenariat avec l'Autorité égyptienne pour l'éducation des adultes et le Réseau arabe pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes en vue de former le personnel pédagogique de l'Autorité égyptienne à l'utilisation de programmes d'alphabétisation et d'autonomisation des femmes et des filles marginalisées faisant appel aux TIC, précédemment élaborés avec le soutien du Fonds Malala de l'UNESCO pour le droit des filles à l'éducation. Par ailleurs, au Cambodge, en Côte d'Ivoire et au Mozambique, 1 500 femmes ont pu suivre des cours d'alphabétisation fonctionnelle organisés par l'UNESCO. Près de 90 % des femmes formées dans le cadre du projet destiné aux commerçants des marchés d'Abidjan (Côte d'Ivoire) ont réussi le test d'évaluation à l'issue des neuf mois de formation.

De pair avec l'Agence française de développement, l'UNESCO a lancé une étude sur les stratégies d'alphabétisation dans les pays du G5 Sahel : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal. L'analyse cible les jeunes gens, en particulier les jeunes femmes, qui demeurent un segment de population particulièrement désavantagé au Sahel.



Encadré 5 : Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes

Financé par le Gouvernement de la République populaire de Chine, le Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes a été renouvelé pour une période de cinq ans (2021-2025). Créé en 2015, ce Prix UNESCO récompense des innovations et des contributions exceptionnelles accomplies par des individus, des institutions et des organisations en faveur de l'éducation des filles et des femmes. Le Prix est décerné chaque année à deux lauréats et se traduit par la remise à chacun d'eux d'une somme de 50 000 dollars des États-Unis. En 2020, le prix a été attribué à la Fondation Shilpa Sayura (Sri Lanka) au réseau Girl Child Network (Kenya).



© UNESCO/Armando Velásquez

Des obstacles et des chances

L'action de l'UNESCO en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation a été perturbée par la pandémie de COVID-19. La fermeture des écoles a empêché l'UNESCO de mettre en place les activités prévues, en particulier concernant le renforcement des capacités, le dialogue politique et d'autres interventions nécessitant des réunions et des rencontres en présentiel. Certains travaux d'analyse qui exigeaient d'organiser des entretiens, des groupes de réflexion et des consultations sur le terrain n'ont pas non plus été possibles. La plupart de ces activités ont été reprogrammées de façon à produire des résultats avant la fin de l'exercice biennal, comme l'apport de soutien aux plans de réponse à la COVID-19.

Dans le même temps, la pandémie a suscité des innovations et donné naissance à de nouveaux partenariats multipartites, comme le programme phare pour le genre de la Coalition mondiale pour l'éducation de l'UNESCO. La mobilisation du secteur privé pour faire progresser l'égalité des genres dans l'éducation s'est, par exemple, fortement accentuée. Le solide réseau de partenaires nationaux et locaux que possède l'UNESCO a aussi favorisé la continuité des programmes.

Dans ce contexte de pandémie, il a fallu mettre en place une capacité de réaction rapide et flexible pour répondre aux nouveaux besoins de données et établir des partenariats reposant sur une approche intégrée de la collecte des données, de leur analyse et des orientations adaptées. Les lacunes en matière de données restent un obstacle majeur. Disposer de données ventilées par sexe sur le décrochage scolaire est en particulier crucial pour pouvoir élaborer des stratégies permettant le retour à l'école de toutes les filles et de tous les garçons. Entre autres problèmes liés aux données figurent : la collecte de données sur la participation des filles et des femmes à l'EFTP dans les disciplines liées aux STIM et leurs performances dans cette filière ; les données ventilées par sexe relatives au corps enseignant ; et les données sur la violence liée au genre en milieu scolaire compte tenu du consensus limité qui règne sur la définition des aspects sexospécifiques de la violence.

Toujours politiquement sensible dans certains pays, la question du genre est devenue de plus en plus problématique dans d'autres, ce qui rend difficile la conception et l'élaboration de politiques, de programmes et de projets sur l'égalité des genres. Dans un certain nombre de pays, l'éducation complète à la sexualité soulève une opposition grandissante. De surcroît, peu d'efforts sont faits pour inscrire l'orientation sexuelle, l'identité de genre et l'expression du genre parmi les priorités de l'éducation.

Si le concept de parité entre les sexes semble être compris à l'échelle mondiale, le flou domine à propos de l'égalité des genres dans toutes ses dimensions. Bien des responsables politiques pensent, par exemple, que l'égalité des genres dans l'éducation ne concerne que les filles et les femmes, alors qu'elle touche aussi l'éducation des garçons et des hommes. Qui plus est, les initiatives d'autonomisation des femmes et des filles par l'éducation sont parfois plus fructueuses lorsqu'elles s'étendent également aux hommes et aux garçons.

Les systèmes éducatifs ne sont pas encore pleinement transformateurs du genre. L'institutionnalisation de l'égalité des genres constitue le principal obstacle. Bien que de nombreux pays intègrent des indicateurs d'égalité des genres dans leurs projets, un changement s'impose à l'échelle du système. À cet égard, rien ne peut se faire sans mobilisation à la fois politique et administrative.

L'UNESCO a utilisé des plates-formes numériques pour entrer en contact avec des personnes qu'il n'était pas possible d'atteindre par d'autres voies. Toutefois, la pandémie a aussi mis en lumière le besoin urgent de combler la fracture numérique liée au genre, notamment les inégalités d'accès aux technologies dans le domaine de l'éducation, ainsi que les écarts entre les sexes dans le domaine des STIM.

Les pénuries de ressources et de personnel ont entravé la mise en œuvre de plusieurs programmes de l'UNESCO et contraint, dans plusieurs contextes, à hiérarchiser les priorités. La stratégie de l'UNESCO a aidé à définir les priorités, et il apparaît clairement qu'elle demeure pertinente et doit être financée sans réserve.

Prochaines étapes de l'action de l'UNESCO

La pandémie de COVID 19 représente un défi de taille qui a nécessité de concentrer les efforts sur la continuité d'apprentissage et le retour à l'école des filles et, plus largement, sur le renforcement de la résilience du système et la prise en compte des questions de genre. En réponse à la COVID 19, l'UNESCO a lancé la Coalition mondiale pour l'éducation et ouvert ainsi des possibilités de coopération avec les partenaires plus efficaces pour déployer des interventions, comme le Reconstruire l'égalité : guide de rescolarisation des filles. Les pays ont aujourd'hui besoin d'être accompagnés dans la mise en œuvre de ce guide et de garantir la continuité d'apprentissage des filles. Il faudra par conséquent mieux comprendre les conséquences de la pandémie sur l'apprentissage et l'éducation.

Une reprogrammation des activités relatives à l'égalité des genres dans et par l'éducation n'est pas envisagée en 2021, puisque nombre d'entre elles l'ont déjà été en 2020 et que beaucoup d'autres se poursuivent en format virtuel. L'action en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation se prolonge à travers les partenariats renouvelés et renforcés qui ont été établis pour faire face à la pandémie de COVID-19.

De nombreuses plates-formes ont été créées pendant la pandémie de COVID-19. Il est important de continuer à les utiliser de façon stratégique pour former les adolescents, filles et garçons, et dialoguer avec eux sur l'égalité des genres et l'éducation. Une assistance technique en ligne permanente est à prévoir pour permettre la mise en œuvre des activités de projet.

Alors que les filles et les femmes sont toujours confrontées aux pires formes d'exclusion de l'éducation, les signes d'une désaffection des garçons pour les études se multiplient dans plusieurs contextes. Face à cette situation, il faudra mettre en place des approches différentes pour garantir l'égalité des genres dans et par l'éducation.

Les activités de sensibilisation à l'égalité des genres auprès de hauts responsables publics doivent être intensifiées afin de faciliter le développement et la mise en œuvre de politiques relatives à l'égalité des genres dans et par l'éducation.

Il faut insister sur l'importance des données ventilées par sexe actualisées, fiables et de qualité. Une coordination plus étroite entre l'Institut de statistique de l'UNESCO et le secteur de l'éducation est nécessaire pour répondre aux besoins de données pouvant étayer des stratégies tenant compte du genre et un suivi des résultats, tout en allégeant la tâche des États membres en matière d'établissement de rapports.

Les capacités du personnel de l'UNESCO, des points focaux pour le genre et des partenaires dans le domaine de l'intégration de l'égalité des genres et de la programmation de l'égalité des genres dans et par l'éducation doivent être renforcées. En outre, une meilleure intégration de la dimension de genre dans les cadres de résultats de l'UNESCO est souhaitable.

Il convient de mobiliser davantage de moyens financiers et humains en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation à l'UNESCO. Il faut diversifier les partenariats et les utiliser comme levier de mutualisation des ressources.

L'UNESCO poursuivra ses efforts pour diffuser les bonnes pratiques, suivre et exploiter les résultats et accompagner les États membres dans leur action transformatrice en vue de réaliser l'égalité des genres dans et par l'éducation.

Si vous souhaitez soutenir l'action de l'UNESCO dans le domaine de l'égalité des genres dans et par l'éducation ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la Section de l'éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres : gender.ed@unesco.org



unesco

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

L'action de l'UNESCO en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation

Points majeurs de l'année 2020

Ce rapport présente les points majeurs de l'action menée en 2020 par l'UNESCO pour faire progresser l'égalité des genres dans et par l'éducation.

L'action menée par l'UNESCO dans le domaine de l'éducation et du genre est ancrée dans la stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025. Cette stratégie repose aussi sur l'initiative Son éducation, notre avenir, lancée en parallèle afin de mobiliser les engagements politiques et financiers et de faciliter la coopération et l'action conjointe en faveur de l'éducation des filles et des femmes

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'action de l'UNESCO en faveur de l'égalité des genres dans et par l'éducation, ou la soutenir, n'hésitez pas à nous contacter.

Rester en contact

UNESCO
7, place de Fontenoy - 75352 Paris 07 SP France

 gender.ed@unesco.org

 <https://fr.unesco.org/themes/education-egalite-genres>

 @UNESCO

 @UNESCO

